

La première loi cubaine sur la communication sociale est approuvée



La Havane, 25 mai (RHC) L'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire, lors de la deuxième session extraordinaire de sa dixième législature, a approuvé aujourd'hui à l'unanimité la Loi de Communication Sociale, qui régule le système de gestion stratégique et intégrée des processus de communication sociale dans les domaines organisationnel, médiatique et communautaire et qui établit les principes de fonctionnement pour tous les médias.

En présentant le projet de loi, Alfonso Noya Martínez, président de l'Institut de l'information et de la communication sociale, a déclaré qu'il était né de la nécessité de transformer la communication sociale dans le pays et de contribuer plus efficacement à la promotion de l'unité nationale et à la défense et à la continuité du modèle de développement socialiste dans un scénario de guerre politique, idéologique, économique et communicationnelle contre la révolution cubaine.



L'objectif, a-t-il dit, est de transformer en instrument juridique la volonté politique exprimée dans les accords et les documents programmatiques des différents congrès du parti communiste de Cuba et de sa première conférence nationale, ainsi que d'établir un consensus entre le monde universitaire, la pratique professionnelle et l'expérience sociale dans un domaine qui constitue la base des relations humaines.

Malgré l'absence de précédent législatif en matière de communication sociale, des points de référence ont été trouvés dans la pensée du leader historique de la révolution cubaine, a déclaré Noya Martínez au Palais des congrès de La Havane.

Selon lui, la proposition ratifie l'adhésion au mandat de la Constitution de la République, soutient dans l'ordre juridique le rôle transcendant de la communication sociale dans la durabilité et la prospérité de la nation et accompagne la décision de l'État qui l'assume comme un pilier essentiel de sa gestion.

La norme, a-t-il dit, a suivi la voie la plus démocratique : la création collective, évidente dans sa rédaction et surtout dans son enrichissement lors de divers moments de consultation et d'échange avec la participation de plus de 7 500 personnes, parmi lesquelles des étudiants, des professeurs d'université, des journalistes, des artistes, des communicateurs sociaux, des professionnels et des experts d'autres disciplines.

Sur la base de ces propositions et des analyses du Secrétariat et du Bureau politique du Comité central du Parti, du Conseil d'État et du Conseil des ministres, 59,48 % de la version précédente ont été modifiés pour produire un document plus cohérent, plus solide et plus complet.

Il a réaffirmé sa pertinence en termes d'établissement du cadre réglementaire nécessaire à la gestion du système de communication sociale dans le pays et d'élargissement des horizons pour l'exercice du droit des citoyens à l'information, à la communication et à la connaissance.

Esteban Lazo Hernández, président de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire, a salué le travail extraordinaire du groupe de rédaction, des conseillers et, par accord du Conseil d'État, il a informé qu'une commission temporaire avait été créée pour statuer sur ce projet, groupe présidé par le député José Luis Toledo Santander.

Au cours du riche débat qui a précédé l'approbation de la loi, le soutien de l'ANPP, de ses députés, a été évident, non seulement pour le duo Buena Fe mais pour tous les artistes cubains qui défendent la Révolution dans n'importe quelle tranchée, aussi bien dans l'arène internationale que sur les réseaux sociaux, où ils rencontrent des manifestations de haine et des provocations de la part d'apatrides dans une guerre non conventionnelle.

Le député Yoerkys Sánchez, directeur du journal Juventud Rebelde, a souligné l'élaboration collective de la norme juridique qui n'est pas un syndicat, mais qui s'adresse à tous, qui agit dans les domaines de la communication, des médias et de la communauté et qui inclut la publicité et le parrainage, qui ne sont pas étrangers au modèle de communication socialiste.

Ces éléments de la communication sociale doivent être maîtrisés non seulement par les délégués, mais aussi par l'ensemble de la population, a souligné M. Lazo, en insistant sur la nécessité d'étudier et de s'informer à ce sujet.

Rosa Miriam Elizarde, députée de Trinidad et vice-présidente de l'Union des journalistes de Cuba, a affirmé qu'il s'agit de la première loi que Cuba aura dans le domaine de la communication, qui découle de la Constitution, et que c'est pour cette raison qu'elle est historique et qu'elle va au-delà de notre géographie, étant la première en Amérique latine à transcender divers secteurs en traversant divers environnements de la société et de ses acteurs.

Sans réglementation dans ce domaine, il n'est pas possible d'inverser les tentatives des entreprises étrangères, principalement américaines, de dominer les plateformes numériques mondiales. (Source ACN)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/323697-la-premiere-loi-cubaine-sur-la-communication-sociale-est-approuvee>



Radio Habana Cuba